

Le Caroux



Karen Sailer

Le massif du Caroux

Le massif montagneux du Caroux, est, avec la Montagne Noire, le contrefort le plus méridional du Massif Central ; il constitue le paysage emblématique du Haut Languedoc. De Sète à Port-Vendres, sa silhouette massive rassure le navigateur qui croit y voir la silhouette d'une "femme allongée". La crête dessinée par les Monts de l'Espinouse

(1148 m) et du Somail (1035 m) marque le partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée. Cette double influence climatique explique l'extraordinaire diversité de la flore et de la faune dans cette partie du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. On y croise ainsi chevreuils, sangliers et même des mouflons, une espèce réintroduite dans les années 50. Très prisé des randonneurs pour ses espaces naturels et ses hameaux préservés, le Caroux (1091 m) est aussi un haut lieu de l'escalade.

Les calades

Une calade désigne une rue en pente pavée de galets ou empierrée. Autrefois, pour calader, on employait un matériau de provenance locale ; il pouvait s'agir de déchets de carrière ou de chantier, de pierriers, de galets de rivière...

Recommandations générales

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consomons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).

Recommandations spécifiques

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Numéro de secours : 112



La randonnée des calades

Au pied de la montagne de Lumière - le Caroux - par des voies empruntées au cours des siècles par les autochtones, imprégnez-vous de l'environnement préservé et du calme précieux de ce pays jusqu'aux rives de l'Orb. Une douce approche du Haut-Languedoc à apprécier à son rythme !

Accès/parking : depuis la D 908, suivre la signalétique parking et mairie.

Altitude : 229 m

Coordonnées GPS : Long. 2.985771 - Lat. 43.571922

Un problème sur le parcours ?

www.sentinelles.sportsdenature.fr



Informations pratiques

A voir à proximité

- Les monts du Caroux et la table d'orientation (1037m)
- Passages couverts et ruelles du village

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Office de tourisme intercommunal du Caroux en Haut-Languedoc :

www.ot-caroux.fr

- Accueils à Mons-la-Trivalle, Roquebrun et Olargues, 04 67 23 02 21

Pays Haut Languedoc et Vignobles

1, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian

04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com - www.payshlv.com



agence AOC - Béziers - photo couverture : Ruelle de Saint-Martin-de-l'Arçon - OT Caroux

Un territoire de projets

Pays Haut Languedoc et Vignobles
Tourisme et Patrimoine

La randonnée des calades
St Martin-de-l'Arçon



Carte d'identité du sentier **67**

Longueur : 4,8 km

Durée : 1h30

Niveau de difficulté : facile



La randonnée des calades

1. Du parking, monter à gauche en direction du village sur 20 m, puis prendre à droite le chemin bétonné sur 90 m.

2. 261 m, 31 T 498836 4824452

Dans le virage à droite, quitter le chemin et descendre à gauche et suivre le sentier creux, passant derrière les maisons, délimité par des murets de pierres sèches. Ignorer les deux sentiers à droite et atteindre le cœur du village. Passer sous les voûtes et continuer en descendant. Atteindre la route goudronnée et l'emprunter à droite sur 20 m.

3. 271 m, 31 T 498590 4824639

Quitter la route et descendre à gauche la ruelle bétonnée puis caladée sur 200 m jusqu'à un chemin cimenté. Le prendre à gauche sur 20 m puis descendre à droite le sentier dans la châtaigneraie. Longer un muret à droite, continuer tout droit à la fin de celui-ci.

4. 202 m, 31 T 498392 4824280

Passer un muret effondré à gauche. Bien suivre le balisage. Descendre sur environ 100 m et sortir de la châtaigneraie.

5. 182 m, 31 T 498371 4824155

60 m avant la route, tourner à droite sur le petit sentier et rejoindre la route en contrebas. Se diriger vers celle-ci, longer la chaussée à droite et monter le chemin bétonné. Continuer à gauche, longer la vigne et rejoindre la Voie verte. L'emprunter à gauche sur 700 m, passer sous le tunnel et poursuivre sur 150 m. Attention : balisage non marqué sur la Voie verte, uniquement en sortie".

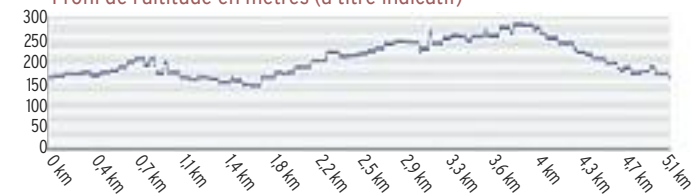
6. 175 m, 31 T 499083 4824156

Quitter la Voie verte et s'engager à gauche sur le sentier qui passe ensuite sous la voie "prudence" (risque de chute, glissade et trou non sécurisé). Suivre en face le chemin cimenté et, au croisement, remonter en face. A la ruine, descendre à droite, rejoindre l'Orb et le longer sur 250 m. Monter le chemin à gauche dos au fleuve. Au mazet, grimper à gauche, longer la Voie verte à droite puis passer en dessous ainsi que sous la route en direction du hameau de la Pomarède. Traverser et prendre en face le chemin bétonné puis caladé qui longe la maison. Monter à gauche et arriver au hameau.

7. 198 m, 31 T 499579 4824724

Monter la route goudronnée à gauche et poursuivre à gauche après le pont sur 1 km par la route qui permettait jadis de relier les hameaux. Rejoindre St-Martin-de-l'Arçon et le parking.

Profil de l'altitude en mètres (à titre indicatif)



© IGN - 25430T

286 m
146 m +195 m
DÉNIVELLÉE CUMULÉE POSITIVE

- A voir / Point de vue
- Danger
- Couleur du balisage à suivre
- Flèche indiquant une direction à suivre (gauche ou droite)
- Croix indiquant une mauvaise direction
- Tracé itinéraire
- Parking
- Repères chiffrés